

Image not found or type unknown



je viens de recevoir le rappel d'une contravention jamais reçue

Par **laoura3804**, le **16/04/2012 à 18:10**

Bonjour,

je viens de recevoir un rappel pour une contravention datant de mai 2011 que je n'ai jamais reçue. Je voulais savoir s'il y avait le moyen de contester cette amende car aujourd'hui je n'ai pas les moyens financiers de rembourser cette amende (250 Francs Suisses pour un dépassement de 11km/h supérieur à la limite autorisée...). Je veux bien répondre de mes fautes mais un an après c'est moyen, de plus je n'ai jamais reçu la contravention.

Pouvez vous m'aider? Il me reste 4 jours avant le dernier délai et les poursuites.

Cordialement et merci d'avance.